

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
 DIRECTION DES FONDS D'ÉPARGNE
VILLE DE RIOM

Annexe à la délibération du conseil Municipal en date du 19/05/2015

Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées

Emprunteur : 000089558 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER SOCIAL

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quotité garantie d'amortissement (en %)	Durée différée d'amortissement (nb Mois)	Durée remboursement (nb Années)	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % (2)	Nature du taux ou index	Marge fixe sur index (3)	Modalité de révision (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué (3)	Taux de progressivité d'amortissement calculé (3)	Taux de progressivité plancher des échéances (3)	
-	44951	1184198	1 187 003,30	0,00	0,00	100,00	0,00	26,00	01/07/2016	S	IPC+1,230	Inflation	1,230	SR	0,000	---	3,000	---
Total			1 187 003,30	0,00	0,00													

Ce tableau comporte 1 Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : **1 187 003,30€**

Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 24/12/2015

Date de valeur du réaménagement : 01/01/2016